

COMMUNIQUÉ FÉDÉRAL

ÉTABLISSEMENT DU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TAEKWONDO ET DES DISCIPLINES ASSOCIÉES

La réglementation en vigueur sur les certificats médicaux a connu, ces dernières années, des modifications importantes, facilitant de la prise de licence et des renouvellements, pour les pratiquants majeurs comme mineurs.

Depuis la loi de décembre 2020, le certificat de non contre-indication à la pratique d'un sport n'est parfois plus obligatoire pour les mineurs et certains adultes. Mais attention, **il existe plusieurs cas de figure dans lesquels le précieux sésame est toujours obligatoire.**

Toute personne (adulte et mineure) souhaitant pratiquer **un sport ou une activité jugés « à contraintes particulières »** devra obligatoirement présenter un certificat pour obtenir sa licence.

La liste officielle des disciplines à contraintes particulières a été édictée :

- alpinisme,
- plongée subaquatique,
- spéléologie,
- **certains sports pratiqués en compétition pour lesquels le combat peut prendre fin par K-O (dont le taekwondo),**
- des sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon),
- d'autres sports pratiqués en compétition comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du modélisme automobile radioguidé (sport-auto, karting et motocyclisme),
- d'autres sports encore aéronautiques pratiqués en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme (voltige aérienne, vol à voile, vol libre, ...),
- parachutisme,
- rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.

Pour chacune de ces activités, **un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique est requis.**

La spécificité de nos disciplines et notre licence unique commandent que tous les licenciés de la FFTDA, quelle que soit leur type de pratique (loisir, compétition, body Taekwondo...), soient tenus de fournir, à chaque début de saison, un certificat médical dûment signé par un médecin.

La Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées



CONSULTER
LE RÈGLEMENT MÉDICAL